

CERTIFICAT MÉDICAL

Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Tir sportif

Saison 2025 / 2026

le soussigné(e), Docteur	
Certifie avoir examiné ce jour conformément à l'article A.231-1 §5	du code sport :
Monsieur □ Madame □	
Nom:	
Prénom :	
Vé(e) le :	
Et atteste n'avoir pas constaté à la date de ce jour, de signes cliniq sportif en et hors compétition.	jues apparents contre-indiquant la pratique du Tir
Et que son état de santé physique et psychique n'est pas incompat	ible avec la détention des armes et munitions.
Conformément à l'article L.231-2-3 du Code du Sport sur les disci certificat est valide pour une durée maximale de 1 an à compter de	·
	Date :
Cachet du médecin	Signature du médecin